Une formation post-diplôme pour sages-femmes extra-hospitalières?

Autor(en): **Masur, Antoinette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici**

Band (Jahr): **83 (1985)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-950383

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une formation post-diplôme pour sages-femmes extra-hospitalières?

Résultats d'une enquête et projets d'avenir

En 1983, l'ASSF a chargé un groupe de travail de mener une enquête parmi les sages-femmes extra-hospitalières, afin de connaître leurs besoins en formation spécifique à leur travail.

La première difficulté rencontrée fut de trouver les adresses, car le fichier central de Berne ne contient pas d'information sur le type de travail de ses membres, et les présidentes de sections ne connaissent pas toutes les sages-femmes travaillant de manière indépendante. Par conséquent, toutes ne purent être atteintes. Grâce à un appel lancé lors du Congrès de Genève, nous avons tout de même pu envoyer 200 questionnaires, et nous avons reçu 116 réponses, provenant de toutes les régions de Suisse. Le groupe de travail remercie toutes les sages-femmes qui ont répondu au questionnaire, souvent de façon détaillée, ainsi que celles qui ont ajouté des commentaires parfois très longs et toujours intéressants et utiles.

L'enquête

Le questionnaire poursuivait deux buts: En plus des questions concernant les besoins en formation, l'enquête a cherché à établir un profil de la sage-femme extra-hospitalière: Qui est-elle, quelle est sa formation, depuis combien de temps est-elle diplômée, a-t-elle l'habitude de se perfectionner, quelles sont la nature et l'importance de ses activités, quel est son statut professionnel?

Quelques résultats

Les sages-femmes extra-hospitalières sont pour la plupart des sages-femmes qui ont une longue, voire très longue expérience professionnelle.
24 sages-femmes ont entre 0 et 10 ans de diplôme
30 sages-femmes ont entre 10 et 20 ans de diplôme
30 sages-femmes ont entre 20 et 30 ans de diplôme
22 sages-femmes ont entre 30 et 40 ans de diplôme
10 sages-femmes ont plus de 40 ans de diplôme.

Deux sur trois d'entre-elles ont reçu une formation professionnelle plus courte que celle offerte actuellement. La grande majorité d'entre elles suivent plus ou moins régulièrement des cours de formation permanente qui ne correspondent pas toujours à leurs réelles préoccupations professionnelles, notamment en ce qui concerne les cours cantonaux obligatoires, qui sont les plus suivis.

Les activités de la sage-femme extra-hospitalière sont bien diversifiées et recouvrent bien son champ de compétences et les possibilités que lui offre sa formation, tout en ne le débordant que très rarement.

Dans les 116 questionnaires dépouillés, nous avons trouvé les chiffres suivants:

55 sages-femmes font de la préparation à la naissance

28 sages-femmes font des contrôles de grossesse

56 sages-femmes font des accouchements à domicile

83 sages-femmes font des accouchements ambulatoires

8 sages-femmes donnent des cours de puériculture

21 sages-femmes ont d'autres types d'activités.

Ses activités sont depuis 3 ans en constante augmentation.
Par exemple pour l'accouchement ambulatoire:
213 en 1980
401 en 1982
plus de 500 en 1983

Pour l'accouchement à domicile:
211 en 1980
315 en 1982
environ 400 en 1983.

Neuf fois sur dix, la sage-femme extra-hospitalière travaille de façon indépendante et n'a pas d'employeur. En ce qui concerne ses demandes en formation, 8 demandes sur 10 concernent l'actualisation ou l'approfondissement de compétences d'obstétrique et de néonatologie pour une pratique extra-hospitalière indépendante. Les autres demandes concernant principalement l'acquisition d'une meilleure maîtrise des problèmes psychologiques et relationnels, ainsi que des problèmes pratiques liés à la pratique extra-hospitalière (meilleure connaissance des assurances notamment).
Les résultats de l'enquête, leur analyse et des propositions ont fait l'objet d'un rapport détaillé qui a été transmis au comité central en été 1984. Sur cette base, celui-ci a estimé que l'organisation d'une formation pour sage-femme extra-hospitalière était tout-à-fait justifiée et souhaitable. Il a donc renouvelé le mandat du groupe de travail et lui a demandé de passer à la réalisation pratique.

Et maintenant ...

Le groupe de travail s'est donc remis au travail en automne. Nous élaborons maintenant les objectifs de la formation, le programme, l'organisation pratique, en tenant compte aussi largement que possible des demandes exprimées dans le questionnaire. Les moyens de financement restent encore problématiques. Nous espérons arriver au terme de ce travail en automne 1985, et pouvoir ensuite organiser le début du cours. (Il s'agira probablement d'un cours organisé sous forme de sessions régulières de 2 à 3 jours. Cette organisation reste cependant à confirmer).

Antoinette Masur, Genève

Les futures participantes au cours ou autres sages-femmes qui seraient intéressées de donner leur avis sur le projet de formation dans le courant de l'été peuvent d'ores et déjà prendre contact avec Mme M. Fels au secrétariat central. Leurs remarques et suggestions nous aideraient à offrir un cours qui corresponde au mieux à la demande.

Les personnes qui souhaitent recevoir le rapport détaillé de l'enquête (qui a fait l'objet d'un mémoire de fin de formation à l'ESEI) peuvent le demander à Mme Fels. Le rapport est rédigé en français.